

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4288 - Lundi 2 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Référendum sur l'indépendance de la région

**Le bras de fer entre  
la Catalogne et l'Etat  
espagnol se durcit**

Page 2

Elections locales

## Les partis à la conquête des APC

Page 3

**La liberté de se  
désolidariser  
de ses autres  
concitoyens**

Par Mohamed Habili

**O**n parle de mouvement indépendantiste en Catalogne, dont aujourd'hui est censé être une date mémorable, donnant, ou plus probablement ne donnant pas, sur le Grand Soir, comme s'il était un mouvement indépendantiste comme un autre. Comme cette notion n'est pas interrogée dans ce cas d'espèce, on peut commettre l'erreur de l'assimiler au mouvement de libération ayant soulevé nombre de pays colonisés au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans lequel s'inscrit notamment le mouvement national algérien. Notons cependant que sur les banderoles brandies en Catalogne, pendant toute la campagne pour le référendum d'autodétermination prévu hier, ce n'est pas d'indépendance qu'il est question, mais de démocratie. En fait, les Catalans sont si peu un peuple colonisé par un Etat ou une puissance étrangère, en l'occurrence l'Etat espagnol, qu'ils ne placent pas eux-mêmes leur mouvement sous le signe de l'indépendance mais sous celui de la démocratie. Ce qu'ils revendiquent, c'est de leur point de vue le parachèvement de celle-ci, de la liberté, dont ils jouissent déjà de façon conséquente, et qui selon eux ne peut se réaliser que par la séparation d'avec les autres régions espagnoles. Dans le cadre de l'Etat espagnol, une seule liberté manquerait à leur bonheur : l'indépendance, qu'ils entendent arracher, mais pour l'obtention de laquelle ils ne semblent pas prêts de verser ne serait-ce qu'une seule goutte de leur sang.

Suite en page 3

Transactions dans l'habitat

## Les professionnels veulent faire de l'agence immobilière un passage obligé



Dans le but de professionnaliser et assainir le marché de l'immobilier et le débarrasser des intermédiaires illégaux, la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAI) a proposé au gouvernement le passage obligatoire des transactions immobilières par les agences, et ce, pour une durée de cinq ans. Lire page 2

Après l'interdiction de son université d'automne à Béjaïa

**La LADDH a décidé d'épuiser  
toutes les voies de recours**

Page 4

Cinéma

**«Les ramiers blancs»  
projeté en avant-première**

Page 13

Transactions dans l'habitat

# Les professionnels veulent faire de l'agence immobilière un passage obligé

■ Dans le but de professionnaliser et assainir le marché de l'immobilier et le débarrasser des intermédiaires illégaux, la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAI) a proposé au gouvernement le passage obligatoire des transactions immobilières par les agences, et ce, pour une durée de cinq ans.

Par Louiza Ait Ramdane

La situation de plus en plus informelle du secteur de l'immobilier en Algérie s'est renforcée par une absence stricte de mesures et de sanctions proposées par l'Etat. Ce marché est complexe. En l'absence d'une réglementation claire, le client encourt souvent l'arnaque dans un marché dominé par des intermédiaires informels qui, motivés uniquement par le profit rapide, proposent à la vente des biens immobiliers dépourvus d'actes de propriété reconnus par la loi en plus du non-respect des normes pour la location. Pour la FNAI, la seule manière de reprendre le contrôle du marché est d'arriver à assainir le marché de l'immobilier. Son président, Abdelhakim Aouidat, fait savoir : « Nous avons proposé, dans le cadre des concertations menées par le ministère de l'Habitat pour la révision du décret 09-18 régissant l'activité de l'agent immobilier, d'instaurer le passage obligatoire par une agence immobilière pour toute transaction immobilière, y compris entre particuliers, pendant une durée limitée à cinq ans ». Cette mesure permettra de résorber les transactions informelles, de mieux maîtriser les données statistiques sur le marché immobilier,



qui sont nécessaires pour suivre son évolution et, donc, de pouvoir le réguler efficacement, a-t-il ajouté. Selon M. Aouidat, la base imposable dans l'immobilier a été de 200 milliards de dinars en 2015, un chiffre « très en-deçà de la réalité », vu l'ampleur du phé-

nomène des intermédiaires illégaux qui se gardent de déclarer le montant réel de la transaction immobilière. Toutefois, avec cette mesure proposée, en cours de réflexion, l'agent immobilier sera « juridiquement responsabilisé » et devra, en contrepartie,

assurer une transaction « sécurisée », notamment à travers des vérifications rigoureuses des documents, des biens immobiliers et des conditions d'hébergement. La FNAI réclame également, lors de la 3<sup>e</sup> édition des Journées de sensibilisation

immobilière (JSI), la révision du barème des honoraires perçus par les agents immobiliers lors d'une transaction de vente, qui se situent entre 1 et 3% (selon le montant de la transaction), alors que ce taux est de 5% au Maroc et en Tunisie, de 4 à 7% en Europe et est libre en France. Le barème des honoraires doit aussi inclure les frais de devis, de déplacement et de l'ouverture de dossier, suggère M. Aouidat.

La fédération appelle aussi à redéfinir la relation entre l'agent et son client, en l'organisant avec un contrat de mandat signé par les deux parties. Elle demande également d'inclure dans la future loi des facilitations auprès de l'administration, notamment les conservations foncières au profit des agents immobiliers pour l'avancement de la transaction. Par ailleurs, le président de la FNAI a indiqué qu'un cycle de formations allait être organisé au profit de ses adhérents durant la saison 2017-2018, qui comprend plus de 20 modules en relation avec le domaine de l'immobilier.

Les intervenants ont également débattu des contraintes rencontrées sur le terrain ainsi que des paramètres à prendre en considération pour sécuriser le marché des ventes immobilières et stabiliser les prix de ces transactions. L. A. R.

Référendum sur l'indépendance de la région

## Le bras de fer entre la Catalogne et l'Etat espagnol se durcit

Une fois de plus, la confrontation entre le gouvernement espagnol et la Catalogne est des plus chaudes en matière de divergence. Un véritable dialogue de sourds sur l'indépendance de la région du reste du pays. Ainsi, le référendum pour l'autodétermination du peuple catalan, basé sur le recensement universel des électeurs, s'est vu marqué, dès la première heure du scrutin, vers 9 heures, par la saisie de plusieurs urnes et la fermeture de nombreux bureaux de vote.

Telles sont les réponses du gouvernement espagnol à l'égard des autorités catalanes au sujet de l'organisation de leur scrutin pour l'indépendance de la région. Le référendum sur l'indépendance de la Catalogne, déclaré illégal par Madrid, a débuté, hier, et a été marqué par des actions d'opposition de la part de l'Etat. Une manière de réaffirmer son refus catégorique de laisser la Catalogne sortir du reste du pays. Alors que les autorités catalanes, de leur côté, se sont appuyées sur le droit du scrutin universel, et ce, en autorisant leurs électeurs à se prononcer dans n'importe quel bureau de vote ouvert. Le bras de fer engagé entre le gouvernement catalan et le gouvernement central, décidé coûte que coûte à empêcher le déroulement de ce scrutin, s'est poursuivi hier. Dans ce sens, plus de 90 bureaux de vote ont été fermés dans toute la Catalogne. Des agents de la poli-

ce et de la Garde civile ont été déployés pour empêcher l'ouverture d'autres bureaux de vote, ont précisé des sources policières. Des moments de tension et de résistance ont été enregistrés lors de ce déploiement des forces de l'ordre qui ont été instruits d'empêcher la tenue du référendum alors que les citoyens occupaient les différents bureaux de vote.

### Débordements entre la police espagnole et les électeurs catalans

La présence de la Police nationale espagnole ayant pour but d'empêcher le référendum a engendré des tensions avec les électeurs. Par conséquent, celle-ci et la Garde civile ont commencé à se déployer devant les portes des bureaux de vote désignés, ce qui a créé des heurts avec les personnes regroupées dans les bureaux de vote.

Des agents anti-émeute ont été observés, selon des sources médiatiques, essayant de forcer les cordons établis par des citoyens catalans refusant que les bureaux de vote soient fermés.

La police nationale a chargé des manifestants et tiré des projectiles en caoutchouc devant les bureaux de vote à Barcelone, notamment à Gérone où l'intervention policière a fait des blessés. Plusieurs personnes ont été blessées à la

tête et dans différentes parties du corps, a indiqué la même source.

### Onze policiers blessés

Onze agents des forces de l'ordre ont été blessés hier en Catalogne, au cours d'opérations visant à empêcher la tenue du référendum d'autodétermination interdit, selon le ministère de l'Intérieur espagnol.

« Pour l'heure et au total, neuf agents de police et deux de la Garde civile ont été blessés en exécutant les ordres de la justice », a tweeté le ministère, ajoutant que des agents avaient été visés par des jets de pierres. Plus tôt, les services d'urgences de Catalogne avaient annoncé avoir soigné 38 personnes blessées dans des interventions de la police pour empêcher la tenue d'un référendum d'autodétermination interdit par le gouvernement espagnol.

La Police nationale espagnole a commencé hier à saisir des urnes et des bulletins de vote destinés au référendum d'autodétermination de la Catalogne, avait annoncé plus tôt le ministère de l'Intérieur à l'ouverture des bureaux de vote. Le gouvernement de Mariano Rajoy et la justice sont décidés à l'interdire, quitte à faire bloquer l'accès aux bureaux de vote par les forces de l'ordre qui ont dit craindre des troubles. Le président du gouvernement

autonome de la Catalogne, Carles Puigdemont, a appelé les Catalans à participer massivement à ce référendum interdit par la justice espagnole, pour répondre à « la répression folle » d'un Etat qui agit avec « lâcheté ».

Puigdemont a souligné que « la répression contre la population qui veut exercer son droit de vote n'a pas empêché de nombreuses personnes d'accomplir leur devoir ».

Après avoir voté à la mairie de Cornellà de Terri (Gérone), Puigdemont a montré son indignation face à « la vague de répression violente contre des personnes pacifiquement regroupées ». Par ailleurs, l'ancien président de la Generalitat, Artur Mas, qui a voté hier matin à Barcelone, a dénoncé « l'attitude répressive de l'Etat face à des personnes sans défense » qui se sont rassemblées devant les bureaux de vote pour empêcher l'entrée de la police. L'ancien président de la Catalogne a remercié les milliers de personnes qui se sont mobilisées pour protéger les bureaux de vote et qui se sont comportées avec « une civilité totale et absolue », tout en qualifiant les interventions policières d'« antidémocratique ». « L'usage injustifié de la violence, irrationnel et irresponsable de la part de l'Etat espagnol, n'arrête pas la volonté des Catalans », a déclaré Carles Puigdemont.

Yacine Djadel

## Elections locales

## Les partis à la conquête des APC

■ Le compte à rebours pour la tenue des élections locales APW/APC est désormais déclenché, notamment avec la clôture mercredi dernier de la période réservée au dépôt des listes des candidatures au niveau des wilayas pour le renouvellement des Assemblées locales. Nombreux sont les partis à avoir opté pour une présence aux Assemblées communales bien plus qu'à celles des wilayas. Une option qui somme toute, à terme, permettra aux partis concernés d'élargir l'adhésion et de conforter leurs bases militantes et donc mieux se positionner sur la scène politique.

Par Lynda Naili

Formis le fait que les sièges aux municipales, avec 1 541 communes, sont plus nombreux, faisant que le nombre des candidats pour les Assemblées populaires communales (APC) a atteint 165 000 selon le ministère de l'Intérieur, certains partis ont délibérément décidé de s'engager beaucoup dans la course aux Assemblées communales. Un objectif notamment affiché depuis la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat en août dernier, par les partis leaders de l'échiquier politique du pays à l'instar du FLN, présent dans toutes les circonscriptions administratives, qui par la voix de son secrétaire général, Djamel Ould Abbes, a manifesté la détermination du vieux parti à «*rafler le maximum des sièges aux élections communales*», mais aussi par les formations politiques qui aspirent à un meilleur poids politique. C'est ce qu'il ressort des propos et des intentions relevés ces derniers jours lors des différentes activités partisanes qui se sont déroulées dans le cadre de la préparation des joutes électorales du 23 novembre prochain.

A ce titre, outre le MSP qui affirme se présenter dans les «*grandes communes*», vendredi dernier, lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti, Belaid Abdelaziz président du Front El-Moustakbal, annonçant la participation de sa formation politique au double scrutin prochain au niveau de 39 wilayas et 803 communes, a affiché l'intérêt particulier de son parti pour les municipalités au terme desquelles il souhaite des «*résultats positifs*».



PH/D. R.

Un vœu émis du fait, dira-t-il du «*climat démocratique*» dans lequel s'est déroulée la sélection des têtes de listes de sa formation politique, faite sur la base populaire qui a choisi les candidats, en ce sens où les citoyens ont participé au choix de ces derniers.

En outre, sur l'absence de son parti dans le reste des wilayas, il a évoqué des «*entraves enregistrées dans l'opération de collecte des signatures d'une part, et aux conditions de signature du formulaire, qui se fait exclusivement au niveau des APC d'autre part*», faisant part ainsi à des difficultés rencontrées durant l'opération de collecte des signatures, en raison de l'influence de l'argent.

Du côté de l'Alliance nationale républicaine (ANR), qui lui aussi semble viser les communales, son secrétaire général, Belkacem Sahli, a annoncé avant-hier à Alger, que son parti serait en lice pour les prochaines élections locales au niveau de 22 Assemblées populaires de wilaya (APW) et 151 Assemblées populaires communales (APC). Dans une conférence de presse consacrée à la présentation de la 1<sup>re</sup> étape des préparatifs de son parti pour cette échéance électorale de novembre prochain, Salhi précisera en effet que 3 609 candidats de l'ANR sont inscrits au sein des APC, contre 1 204 aux APW dont deux têtes de listes à Sétif et Constantine. Sur le repli du parti de la course

dans sept wilayas (le parti avait en effet misé au départ sur une présence dans 30 APW), il dira que son parti ne voulait pas entrer en lice avec des alliances «*conjoncturelles*», mais plutôt des alliances «*politiques*» dont les orientations seraient en droite ligne avec celles du parti. Ceci, avant d'appeler à remédier à quelques «*insuffisances*» qui ont marqué le processus de candidature, telles que la double signature, la possibilité pour les employés des communes de se porter candidat, l'absence des préposés à l'état civil, le manque d'expérience chez les magistrats, ainsi que la centralisation des opérations, notamment dans les wilayas du Sud.

L. N.

Ouyahia :

## «Nécessité d'investir dans le gaz de schiste»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en visite dimanche au pôle pétrochimique d'Arzew (Est d'Oran), a souligné que le gouvernement encourage l'investissement dans le secteur des hydrocarbures, notamment en gaz de schiste, au regard des capacités dont dispose le pays. Le chef de l'Exécutif, qui s'exprimait à l'issue d'une communication qui lui a été faite au niveau de la raffinerie RA1Z sur le bilan des activités de Sonatrach, a insisté sur la nécessité d'investir dans le domaine du gaz de schiste. «*Nous estimons que le groupe pétrolier national dispose de capacités nécessaires pour expliquer au peuple algérien qu'il ne s'agit pas là d'une démarche aventurrière mais d'une option visant à garantir l'avenir en matière énergétique*», a ajouté le Premier ministre. Par ailleurs, il a considéré que «*les potentialités de Sonatrach permettent d'être optimistes quant aux perspectives d'avenir pour le secteur des énergies*».

C'est un message d'espoir au peuple algérien, notamment en cette période difficile marquée par une fluctuation des cours du pétrole sur les marchés internationaux», a-t-il indiqué.

Ahmed Ouyahia a réaffirmé que le pétrole demeurera un moteur essentiel dans l'économie nationale, et le gouvernement continuera à assister Sonatrach dans ses différents projets d'investissement. Il a également tenu à féliciter le groupe pétrolier pour toutes ses performances en dépit des difficultés auxquelles il fait face ces dernières années, tout en l'assurant de la confiance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du gouvernement. «*Il est temps pour que Sonatrach exploite toutes ses énergies au service de l'entreprise et du pays*», a-t-il exhorté les responsables de la firme pétrolière nationale.

M. Ouyahia, qui a entamé une visite au pôle pétrochimique d'Arzew (Est d'Oran)

est accompagné d'une délégation composée de Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et Abdelghani Zaalane, ministre des Travaux publics et des Transports, rappelle-t-on. Sonatrach prévoit une recette de plus de 31 milliards de dollars à fin 2017, a-t-on annoncé lors d'une présentation faite par un des cadres de ce groupe pétrolier au Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dimanche à Arzew. En septembre dernier, un excédent de plus de 4 milliards de dollars par rapport à la même période de l'année 2016 a été réalisé, a-t-on souligné. Sonatrach a réalisé en 2016 une recette de 27,910 milliards de dollars, a-t-on rappelé, signalant une production de 106 millions de tonnes équivalent pétrole. Il s'agit de produits de pétrole brut, de condensat, de gaz naturel liquéfié et de produits raffinés.

Halim N./APS

## LA QUESTION DU JOUR

## La liberté de se désolidariser de ses autres concitoyens

Suite de la page une

Il serait d'ailleurs tout à fait suicidaires s'ils se lançaient dans un mouvement armé de décolonisation comme le monde en a connu, et comme il en connaît encore ici et là, qui lui nécessite d'innombrables sacrifices. Au moment où les Algériens, mais ils n'étaient pas les seuls dans leur cas, se sont soulevés contre le joug colonial, ils étaient encore des sujets de la France, c'est-à-dire des sous-hommes dans l'ordre politique. Dans leur propre pays, ils n'avaient droit à rien. Pour eux, l'indépendance ne pouvait pas être le couronnement de la liberté ou des libertés, mais leur condition sine qua non, ce qui pouvait les instaurer, ce qui les rendait possibles. Pour eux pas de démocratie possible sans indépendance préalable. C'est pourquoi d'ailleurs ils n'appelaient pas celle-ci liberté, mais libération. En toute rigueur, l'indépendance n'est pas une liberté démocratique comme une autre. Les Catalans qui sont déjà individuellement et collectivement libres (libres, bien sûr, comme il est possible de l'être de nos jours quand on est citoyen d'un Etat respectueux des droits et des libertés ordinaires), et ce dans le cadre de l'Etat espagnol, sont obligés de l'inscrire dans l'ordre démocratique, d'en faire une liberté démocratique couronnant toutes celles dont ils jouissent déjà. Il en résulte qu'elle n'est pas revendiquée à proprement parler pour la Catalogne mais pour les Catalans pris individuellement. Mais est-ce seulement concevable des Catalans indépendants non pas comme collectivité mais à titre d'individus distincts les uns des autres ? Evidemment non. Les Catalans étant déjà libres comme citoyens espagnols ne sont ni crédibles ni même intelligibles dans leur revendication d'indépendance. Du reste, la Catalogne a si bien réussi dans le cadre de l'Etat espagnol qu'elle en est devenue la région la plus prospère. Et c'est parce que les Catalans se sont enrichis davantage que les autres Espagnols qu'ils veulent se séparer d'eux. Leur soi-disant mouvement d'indépendance, c'est celui du membre d'une même famille qui ne veut plus être solidaire de ses frères et sœurs, qu'il voit comme des parasites vivants à ses crochets et comme un handicap. Il pense que s'il parvient à se délester d'eux, il sera plus performant encore, il s'enrichira plus vite encore. Il ne se dit pas, ce qui est probablement la vérité, que s'il réussit mieux qu'eux, c'est juste parce qu'ils n'ont pas ses avantages, et que de toute façon, la solidarité avec eux étant un devoir sacré, n'a même pas à être discutée.

M. H.



Reconnaissance par la France des crimes coloniaux

# Le Cour Grandmaison : «Que Macron passe aux actes»

■ *L'universitaire Olivier Le Cour Grandmaison a souhaité, samedi, que le président Emmanuel Macron passe aux actes «après sa déclaration à Alger qualifiant la colonisation France de crime contre l'humanité».*

Par Hania T.

Lors d'un déplacement à Alger, le président de la République, Emmanuel Macron, a qualifié, alors qu'il était candidat, la colonisation de crime contre l'humanité.

## Journée nationale de vulgarisation agricole Un Salon de produits agricoles à partir d'aujourd'hui à Oran

UN SALON de produits agricoles est ouvert aujourd'hui à Oran, à l'occasion de la journée nationale de vulgarisation agricole, a-t-on appris des organisateurs. Prévu au centre et à la Maison de l'artisanat à hai Es-sabah (est d'Oran), ce salon organisé par la chambre agricole et la Direction des services agricoles (DSA) en étroite collaboration avec la chambre d'artisanat et des métiers, regroupera des instances nationales liées aux secteurs de l'agriculture, de la santé et de la formation, ainsi que des promoteurs et des représentants de l'association de promotion de la femme rurale et des filières. Des produits laitiers, du miel, des produits apicoles, des variétés d'olives, de l'huile d'olive, des maraîchers, du bétail, des produits de pépinières et du matériel agricole seront exposés lors de cette manifestation qui verra la présentation du bilan d'activité du secteur agricole à Oran de la saison écoulée. Ce salon de trois jours permet aux agriculteurs de vendre leurs produits, d'étaler les compétences de la femme rurale en matière de promotion de l'agriculture et de faire connaître des produits agricoles aux adhérents de la chambre d'artisanat et des métiers, selon les organisateurs.

D. L.



PMD, R.

«Qu'il passe enfin de la parole aux actes en réitérant ses propos en France cette fois et pour l'ensemble de la période coloniale, Algérie comprise évidemment», a-t-il dit dans un entretien à l'APS. Mais il n'a pas caché son scepticisme quant à la volonté du chef d'Etat français d'aller au-delà de ses propos qui ont soulevé, rappelle-t-on, un tollé notamment auprès de la droite et de l'extrême droite et des associations anti-algériennes. «Dans un tel contexte, il est peu probable que le chef de l'Etat s'engage plus avant et il est à craindre que les déclarations du candidat Macron seront, hélas une fois encore, contredites par les actions du président Macron», a-t-il considéré, mettant par ailleurs l'incapacité des dirigeants de gauche, à l'image des ex-candidats à la présidentielle, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, «à prendre la juste mesure du passé colonial de la France et à en tirer les conséquences qui devraient s'imposer, à savoir la reconnaissance des crimes commis à l'époque».

Toutefois, il a reconnu que c'est pour la première fois, qu'un candidat à l'élection présidentielle qualifie la colonisation de crime contre l'humanité.

«Que la droite et l'extrême droite aient été scandalisées, quoi de plus normal. Une telle réaction pavlovienne était attendue», dira-t-il.

Au sujet de la campagne qu'il mène dans laquelle il a appelé à déboulonner les statues et débaptiser les rues portant le nom du général Bugeaud, l'auteur de «L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies» (Fayard, 2014) a rappelé que ce «bâtitteur sanglant de la France coloniale» a commis et fait commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en 1840 en Algérie.

### Bugeaud a commis en Algérie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité

Il a cité, dans ce cadre, les «prétendus grands hommes» comme Jean-Baptiste Colbert

(1619-1683, un des principaux ministres de Louis XIV), à l'origine de la traite des noirs, considérée aujourd'hui comme un crime contre l'humanité, et le général Thomas Robert Bugeaud (1784-1849). «Au vrai, il s'agit plutôt d'une contribution aux débats actuels en France sur la place de certaines figures historiques considérées comme des "hommes illustres", lesquels sont intégrés au grand roman national français. A cela s'ajoute, ceci est une des conséquences, le fait que certains de ces prétendus grands hommes comme Bugeaud et Colbert, d'autres pouraient être cités, ont des statues, des rues et des avenues à leur nom», a-t-il expliqué.

Il a rappelé, au sujet de ces deux personnages, que le premier «a commis et fait commettre» des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au cours de la «pacification» de l'Algérie dans les années 1840, et le second est le père du Code noir de 1685, première codification de l'esclavage à l'époque du «prestigieux» Louis XIV.

L'esclavage est désormais considéré en France, depuis la loi Taubira, comme un crime contre l'humanité. «Dans les deux cas, a-t-il dit, ces deux hommes sont une insulte permanente aux principes fondateurs de la République, au peuple algérien et aux luttes contre l'exploitation et l'oppression esclavagistes». A une question s'il y a lieu de réviser les manuels scolaires de l'école française au sujet de l'histoire coloniale, Olivier Le Cour Grandmaison a indiqué que, malgré l'évolution «sensible» du contenu de nombreux manuels scolaires, cette histoire reste ignorée par beaucoup de collégiens et lycéens «faute d'enseignements adéquats», mettant la responsabilité sur le gouvernement et la présidence. «Une reconnaissance officielle, par les plus hautes autorités de l'Etat, serait évidemment un signe fort, comme on dit aujourd'hui, et un encouragement à traiter de façon plus exhaustive l'histoire coloniale de la France», a-t-il estimé.

H. T./APS

Après l'interdiction de son université d'automne à Béjaïa

## La LADDH a décidé d'épuiser toutes les voies de recours

La wilaya de Béjaïa qui a refusé d'autoriser l'université d'automne de la Ligue algérienne des droits de l'homme a justifié ce refus par des considérations liées à la loi. Dans un communiqué de presse, la wilaya «tient à informer l'opinion publique que des considérations d'ordre légal tenant notamment à la représentativité de la LADDH ont amené les services de la Direction de la réglementation et des affaires générales à émettre un avis défavorable à la tenue de l'université d'été de cette organisation prévue les 5, 6 et 7 octobre 2017». Et de souligner que «diverses personnes se réclament être les représentants légaux de l'organisation en question ont engendré des problèmes liés à cette représentativité». La LADDH qui a appris cette décision n'est pas restée de marbre. Dans sa déclaration la LADDH note : «En réaction à notre cor-

respondance au sujet de l'interdiction arbitraire de notre université d'automne, prévue à Souk El Tennine, la wilaya a choisi curieusement de nous répondre par voie de presse et a cherché à justifier, après coup, l'interdiction illégale par une réponse curieuse et sans fondement juridique». Et d'ajouter : «Par souci de clarté, nous portons à l'attention de l'opinion publique les clarifications suivantes : la LADDH, association nationale à but non lucratif agréée sous le numéro 0603/M032 du 26 juillet 1989 publié au Journal officiel du 18 octobre 1989, présidée par M<sup>r</sup> Zehouane depuis 2005, s'est conformée à la loi des associations 12/06 et a rempli toutes les exigences de ladite loi, le dossier après vérification contradictoire auprès du service des associations du ministère de l'Intérieur a été déposé au bureau d'ordre le 13 décembre 2013. A notre

grand étonnement le service d'ordre a refusé de nous remettre le récépissé de dépôt (sur instruction du ministre de l'Intérieur) et le dossier n'a eu aucune suite à ce jour contrairement à ce qui est avancé à savoir que "l'administration a demandé aux concernés de clarifier leur situation administrative d'abord puis d'activer de manière légale", aucune réponse n'a été notifiée à la LADDH». Laquelle rappelle avoir reçu des autorisations en 2008 pour l'Université d'été de Melbou, depuis 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, ceci en dépit du «flou qui persiste sur la représentativité de cette ligue». S'expliquant sur la question de la représentativité, la LADDH rappelle encore avoir «déjà travaillé aussi en décembre 2015 et 2016 à l'occasion de son forum des droits de l'Homme en partenariat avec l'Institution nationale des droits de l'Homme,

rattachée à la présidence de la République et elle avait été, officiellement, conviée à la Présidence de la République à l'occasion des concertations en prévision de la révision de la Constitution et ce, à deux reprises : le 5 juin 2011 et le 7 juillet 2014». La LADDH a décidé d'épuiser toutes les voies légales à ce sujet dont la saisine du tribunal administratif, la saisine des hautes autorités du pays, etc. Enfin, elle a salué «la naissance du collectif citoyen des libertés qui ne cesse de s'élargir et qui regroupe plusieurs dynamiques de la société civile, politique, élus et artistes et nous nous mobilisons pour la réussite de la journée du 5 octobre 2017, qui sera marquée par un rassemblement devant la wilaya et l'université populaire qui aura lieu à la place de la Liberté Said-Mekbel de Béjaïa».

Hocine Cherfa

Premières opérations avant fin 2017

# Lancement imminent de la finance islamique

■ Les premières opérations bancaires de la finance islamique devraient être lancées par certaines banques avant la fin de l'année 2017, a appris l'APS auprès du président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar.

Par Salem K.

« Les premières opérations portant introduction de la finance islamique dans le domaine bancaire seront lancées dans quelques semaines avant la fin de l'année en cours, tandis que les autres banques vont suivre au cours de l'exercice de 2018 », avance-t-il. « Le lancement de la finance islamique est vraiment imminent au niveau des banques publiques et au niveau de l'ABEF. Nous travaillons



Ph/D. R.

depuis quelque temps sur la préparation de cette opération, et ce, notamment sur le plan de la sensibilisation et de la formation », selon lui.

A ce propos, M. Djebbar précise que ce sont toutes les banques publiques qui sont en train de préparer ce projet et ont inscrit dans leur stratégie le lan-

cement de ce type de financement que ce soit au niveau de l'épargne ou à celui des types de financements.

Ce projet, poursuit-il, « fait partie de la volonté des banques de diversifier leurs produits et de satisfaire la clientèle potentielle ». Plus encore, ajoute le même responsable, « il y a un marché et

une clientèle qui sollicite ce type de financement. Les banques doivent donc répondre à cette demande ».

M. Djebbar espère que l'introduction de la finance islamique dans le paysage bancaire du pays connaisse un succès notamment en matière de bancarisation, de drainage

d'épargne et en terme de participation au développement économique. Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait annoncé récemment l'introduction de la finance islamique par deux banques publiques avant fin 2017 et par quatre autres banques publiques en 2018.

S. K./APS

## Importations

### Hausse de la facture des produits alimentaires

La facture d'importation des produits alimentaires a augmenté à 5,9 milliards de dollars sur les huit premiers mois de l'année en cours (contre 5,44 milliards de dollars durant la même période de 2016), tandis que celle des médicaments a connu une baisse de près 7%, a appris l'APS auprès des Douanes. Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 1,011 milliard de dollars entre début janvier et fin août 2017, contre

658,16 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en hausse de 53,7%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 755,91 millions de dollars contre 596,6 millions de dollars, soit une augmentation de 26,71%. Pour les huiles destinées à l'industrie alimentaire, leurs importations ont

grimé à 570,5 millions de dollars contre 469,1 millions de dollars, en hausse de 21,62%. Quant aux céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine, ils ont été importés pour un montant de 1,93 milliard de dollars contre 1,87 milliard de dollars, en hausse de 3,44%. La facture d'importation du café et thé a atteint 287,75 millions de dollars contre 270 millions de dollars (+6,95%). Quant aux légumes secs et autres, ils ont été importés pour un mon-

tant de 228,12 millions de dollars contre 183,8 millions de dollars (+24,1%). Concernant les viandes, elles ont été importées pour 162,8 millions de dollars contre 167 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une diminution de 2,52%. Par contre, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,26 milliard de dollars contre 1,35 milliard de dollars, en baisse de près de 7%.

Safy T.

## Abdelkader Bouazgui :

### L'agriculture au cœur de la stratégie économique du gouvernement

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé samedi après-midi à Batna que l'agriculture se trouvait « au cœur de la stratégie économique du gouvernement ». Lors de sa visite à une exploitation agricole de culture de pommiers à Meryal dans la commune d'Ayoune Lassafir, le ministre a indiqué que l'agriculture occupe une place d'excellence dans le plan du gouvernement adopté dernièrement. Le Premier ministre a eu l'occasion, a-t-il ajouté, d'aborder le programme du secteur articulé autour de l'extension des terres agricoles et la surface irriguée et la diversification pour atteindre l'autosuffisance outre le développement des industries de transformation. L'agriculture restera « soutenue » conformément à l'engagement pris par le président de la République Abdelaziz Bouteflika en 2009, a assuré M. Bouazgui qui a considéré que les performances réalisées dans diverses filières sont « le fruit des programmes de soutien ». Il a cité à ce propos la wilaya de Batna devenue « un pôle agricole par excellence ». Ce secteur « joue un rôle vital dans l'économie nationale et contribue à l'autosuffisance », a ajouté le ministre en relevant que la production nationale de pomme qui excède aujourd'hui les 5

millions quintaux montre que l'Algérie peut relever le défi d'assurer sa sécurité alimentaire et « n'est pas loin de le faire ». L'Etat, a encore indiqué M. Bouazgui, a fourni tout le soutien au secteur et « demeurera à l'écoute des préoccupations des agriculteurs dans le cadre des efforts pour l'autosuffisance et l'exportation », car, a-t-il soutenu, l'agriculture constitue « une alternative économique réelle pour le pays ». Sur le site d'un projet de proximité de développement rurale intégré dans la localité de Theniet El Khorchof (commune de Timgad), le ministre a mis l'accent sur l'importance de la Réconciliation nationale lancée par le chef de l'Etat dont le 12<sup>e</sup> anniversaire a été célébré vendredi et qui a permis le retour des paysans à leurs terres agricoles après le rétablissement de la sécurité revivifiant les campagnes du pays. Au cours de sa visite à la station de pêche continentale au barrage de Koudiet Lemdour, le ministre a insisté sur l'extension de la pisciculture à toutes les wilayas et à soutenir les agriculteurs dans cette activité. Il a en outre appelé à Chemora les agriculteurs à s'organiser en association agricole pour mieux communiquer avec les autorités locales et trouver des solutions à leurs préoccupations. Auparavant, le ministre a mis en service un abattoir agrico-

le réhabilité et une nouvelle chaîne de conditionnement de lait à la laiterie Aurès et a présidé l'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition du salon local des produits agricoles à la salle des expositions Assihar. Le ministre a aussi visité l'entreprise Aurès Solaire spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires dans le parc industriel de la commune d'Ain Y a g o u t .

#### « Les agriculteurs invités à assurer leurs récoltes contre les divers aléas »

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a exhorté samedi de Batna les agriculteurs « à assurer leurs récoltes contre les divers aléas dans leur intérêt ». Lors de l'inauguration du 2<sup>e</sup> salon local des produits agricoles à la salle Assihar, le ministre a souligné que l'assurance évite aux agriculteurs les grosses pertes en cas de sécheresse ou intempéries. Répondant aux préoccupations de certains paysans relatives au fonçage de puits, M. Bouazgui a indiqué que les walis ont été appelés à aider et accompagner les agriculteurs en ce domaine. Le ministre qui a sillonné les divers stands de

l'exposition a considéré que le développement de la production agricole exige d'être accompagné par l'investissement dans les structures de stockage et de froid nécessaire pour réguler le marché. Auparavant, le ministre a reçu dans la forêt de Bouyelf, faisant partie du Parc national de Belezma, un exposé sur le projet d'une forêt récréative s'étendant sur 23 hectares dont 5 hectares à servir de parking aux véhicules. Il a insisté à l'occasion sur la nécessité de valoriser ces espaces naturels. Le ministre s'est ensuite rendu à la zone industrielle de la ville de Batna, où il a procédé à la remise en service d'un abattoir avicole ayant fait l'objet de travaux de requalification et au lancement d'une nouvelle chaîne de conditionnement de lait à la laiterie Aurès. Le ministre devait également visiter une exploitation agricole de culture de pommiers à Merial dans la commune d'Ayoune Lassafir, un projet de proximité de développement rural intégré à Theniet El Khorchof (Timgad) et la station de pêche continentale du barrage Koudiet Lemdour avant de clore sa tournée de travail d'une journée par l'inspection du périmètre d'irrigation agricole de la commune de Boulhilet.

Maya F.



## Guelma

# Plus de 20 000 logements réalisés dans le cadre de la formule de l'habitat rural

■ Au total 20 896 habitats ruraux ont été réalisés entre 2000 et 2017 dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris samedi du directeur local de la Caisse nationale de logement (CNL).

Par Samah T.

**S**elon Belkacem Alioua, ce chiffre correspond au nombre de personnes ayant bénéficié dans la wilaya de Guelma de la deuxième tranche de l'aide financière pour l'habitat rural, rappelant que l'octroi de cette aide est conditionné «par le parachèvement des travaux techniques imposés par cette formule». Il a, à ce propos, ajouté que ce nombre «important» qui a pu bénéficier de cette deuxième tranche est «la preuve évidente de la réussite de cette formule dans la wilaya de Guelma» révélant que l'enveloppe financière allouée au financement de cette formule a été consommée à hauteur de 90 %.

Il a, par ailleurs, fait savoir que la wilaya de Guelma a bénéficié, au cours des dix-sept dernières années d'un total de 24 911 aides financières pour la réalisa-

tion de logements ruraux indiquant que les services de la CNL ont jusqu'à la mi-septembre octroyé pas moins de 24 040 aides relevant de la première tranche. Parmi les bénéficiaires de cette aide, 20 896 personnes ont pu achever les travaux requis pour être éligible à la deuxième tranche, a encore souligné M. Alioua. Destinée aux personnes physiques qui exercent ou résident en milieu rural, voulant construire une nouvelle habitation, l'aide à l'habitat rural est versée en tranche, la première représentant 60 % du montant, sous forme d'avance à la présentation du permis de construire puis une deuxième (représentant 40 % du montant) sur la base d'avancement des travaux attestant l'achèvement des gros œuvres de l'habitation, a-t-on rappelé.

S. T./APS

## Souk Ahras Repêchage du corps d'un enfant emporté par les crues après huit jours de recherches

**LE CORPS** sans vie d'un nourrisson emporté, dans la nuit de samedi à dimanche derniers, par les crues des eaux d'Oued Charef (dans la commune de Zouabi) a été retrouvé samedi après huit jours de recherches, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile le lieutenant colonel, Zoubir Maâriche. Les éléments de la Protection civile sont parvenus à repêcher le corps de l'enfant avant de le transférer à la morgue de l'hôpital de Sedrata, a précisé la même source, indiquant que la victime a été identifiée par ses proches. Le lieutenant colonel Zoubir Maâriche a affirmé que les opérations de recherches ont été menées, sur une distance de 5 km, depuis le cours d'Oued Charef jusqu'au barrage éponyme, par les équipes d'intervention de la protection civile appuyées par la brigade cynotechnique de l'unité nationale d'intervention de Dar El Beïda (Alger) et d'une équipe de plongeurs de la protection civile de la wilaya d'Annaba. Il a détaillé que 5 unités d'intervention comptant 5 plongeurs et 33 agents ont été mobilisées par les services de la protection civile de la wilaya de Souk Ahras, a-t-il ajouté. Pour rappel, l'enfant se trouvait avec sa famille à bord d'un véhicule lorsqu'ils ont été surpris par la montée des eaux d'Oued Charef, causée par les pluies diluviennes qui se sont abattues la nuit de samedi à dimanche derniers sur la wilaya de Souk Ahras. **R. R.**



## Investissement à Constantine

### L'octroi des actes de concession désormais tributaire de l'avancement du projet

**L**a délivrance des actes de concession de terrains susceptibles d'abriter des projets d'investissement sera désormais «tributaire du taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets» a annoncé samedi le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saidoune. Au cours d'une rencontre de concertation avec plus de 400 investisseurs locaux, le wali a précisé que «l'octroi de l'acte de concession n'est envisageable qu'à partir d'un taux d'avancement de projet de l'ordre de 10%».

Il a, à ce propos, ajouté que cette mesure permettra de donner un «nouvel élan» au processus de l'investissement local détaillant que sur un total de 304 actes de concession de terrain délivrés récemment dans le cadre de l'investissement, 83 bénéficiaires seulement ont déposés des demandes pour les permis de construire et uniquement huit

investisseurs ont commencé la concrétisation de leurs projet sur terrain.

M. Saidoune a également annoncé le transfert du guichet unique ouvert dans les communes pour statuer sur la délivrance de permis de construire vers un service rattaché à son cabinet, sous la présidence du chef de cabinet et le directeur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), arguant que le procédé vise «un meilleur traitement de ce dossier».

Une cellule de suivi, d'accompagnement et de contrôle du dossier de l'investissement à Constantine a été récemment installée dans le cadre de la stratégie tracée pour redynamiser ce secteur créateur de richesse, a encore souligné le wali, mettant l'accent sur l'importance de la communication dans la réussite de tout projet.

Cette cellule composée d'attachés de cabinet se chargera de la collecte de toutes les informations relatives à l'investissement dans la wilaya depuis l'examen de la demande jusqu'au lancement des travaux en passant par les formalités d'implantation et d'établissement des décisions et d'actes de concession, a expliqué le même responsable.

Le wali qui a eu à écouter les multiples préoccupations soulevées par les investisseurs s'agissant notamment des lenteurs enregistrées dans la délivrance des permis de construire, a appelé les investisseurs à «simplifier efficacement» dans le programme de mise à niveau et de viabilisation des zones industrielles et celles d'activités en optant pour un montage financier devant assurer la concrétisation du programme de mise à niveau de ces zones. **H. Y.**

## Annaba

### Réparation de 210 fuites d'eau en un mois

**P**as moins de 210 fuites, enregistrées dans le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya d'Annaba ont été réparées durant le mois de septembre en cours, a-t-on appris samedi du directeur de l'entreprise de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette opération a été réalisée dans le cadre du plan d'urgence pour remédier à la pénurie d'eau à Annaba, a indiqué Abdelhamid Tabouchi, précisant que l'entretien et la réhabilitation des réseaux AEP, le fonçage de forages, la diversification des ressources d'approvisionnement en eau, l'alimentation en eau des agglomérations classées «points noirs» et la réfection des fuites

constituent les axes essentiels de ce plan. Ce programme d'urgence a été adopté pour faire face à la baisse de la réserve d'eau de la wilaya d'Annaba à cause des fuites d'eau qui ont occasionné la dilapidation de 60% du volume d'eau destinée à l'alimentation de la population et les activités économiques, a-t-on souligné.

En plus de 800 points de fuites d'eaux repérés, d'autres problèmes ont été relevés dans les réseaux d'alimentation en eau potable, notamment la vétusté des canalisations et la non-conformité des certaines conduites aux normes requises, a expliqué le même responsable. Les services de l'ADE réserve

actuellement une quantité d'environ 120.000 m3 d'eau potable à l'alimentation des communes d'Annaba, d'El Bouni, d'El Hadjar, de Sidi Amar et de Serajidi en raison de la baisse critique du niveau d'eau du barrage Echafia de la wilaya d'El Tarf.

Une alimentation quotidienne à raison de 25 000 m<sup>3</sup> d'eau non traitée est destinée à couvrir les besoins nécessaires au processus de production du complexe sidérurgique Sider d'El Hadjar, a-t-on fait savoir de même source.

En vue de diversifier les ressources en eau et de les mobiliser dans la couverture des besoins de la région, la wilaya d'Annaba qui a bénéficié d'un programme de réalisation de 27

puits et verra prochainement l'entrée en exploitation de 11 forages, dont cinq sont en cours de fonçage et six autres seront bientôt lancés en travaux.

Les travaux d'entretien de la conduite de transfert d'eaux depuis le barrage de Meksa (40 millions m3) ont été lancés afin d'exploiter sa réserve, a-t-on noté. D'autre part, le projet de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer, qui a été introduit dans le plan d'urgence pour remédier à la pénurie d'eau à Annaba, constitue un «acquis important» en matière de diversification des ressources en eau, ont affirmé des responsables de l'entreprise de l'Algérienne des eaux. **Dalil Y.**



Dans ses échanges commerciaux avec le Maroc

# L'UE «semble n'avoir aucune idée» de la valeur des produits sahraouis

■ La Commission européenne «semble n'avoir aucune idée» de la valeur des produits provenant du Sahara occidental occupé dans les échanges commerciaux entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, pour l'avoir évalué à la somme «dérisoire» de 7 000 euros pour toute l'année 2016, a indiqué l'Observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW).

Par Moncef G.

Dans un communiqué parvenu à l'APS, l'Observatoire a souligné que la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmstrom, a avancé un chiffre «étrange» sur la valeur des produits provenant des territoires occupés du Sahara occidental dans les échanges entre le Maroc et l'UE pour l'année dernière, et ce dans une lettre envoyée au président de la commission du commerce international du Parlement européen, Bernd Lange, en septembre.

«Alors que la commissaire Malmstrom a évalué les produits de la pêche du Sahara occidental, vendus illégalement par le Maroc aux pays de l'UE, à 122 millions d'euros pour 2016, elle a avancé le chiffre insignifiant de 7 000 euro pour tout le reste des produits hors pêche», relève WSRW.

Il a qualifié cette évaluation d'«insensée», et a affirmé qu'il était évident que la Commission européenne «n'a pas la moindre idée du volume du commerce illégal».

WSRW note à cet égard, que l'évaluation de la commissaire européenne au commerce ne correspond pas aux propos



tenus par la vice présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini. L'Observatoire indique que cette dernière avait déclaré, dans une réponse à une question d'un député européen qu'il était «difficile pour l'UE de quantifier avec précision la part du commerce total avec le Sahara occidental» sur la base de données relatives au commerce international de l'UE. Pour rappel, Federica Mogherini a évalué la part des produits de la pêche importés par l'UE en provenance du Sahara occidental occupé à «environ 215 millions d'euros en 2015 et 122 millions d'euros en

2016». Elle n'a cependant avancé aucun chiffre concernant les produits agricoles. Soulignant que le commerce entre l'UE et le Maroc couvrirait essentiellement deux secteurs, la pêche et l'agriculture, WSRW a jugé «inexplicable» la déclaration affirmant que les exportations agricoles totales du Sahara occidental vers l'UE en 2016 n'excédaient pas 7 000 euros.

Dans sa lettre, la commissaire Malmstrom admet qu'avant le jugement de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, les importations en provenance du Sahara occidental étaient décla-

rées comme étant originaires du Maroc afin de bénéficier de tarifs préférentiels. «Sur cette base, elle a reconnu que les chiffres obtenus ne reflétaient pas le volume réel du commerce qui concerne les territoires occupés du Sahara occidental», relève l'Observatoire.

La Cour de justice de l'UE avait jugé le 21 décembre dernier que l'accord d'association UE-Maroc, et par conséquent l'accord en matière de produits agricoles et de pêche, n'était pas applicable au territoire du Sahara occidental.

M. G./APS

## Occupation

### Le Conseil de sécurité prévoit un briefing sur le Sahara occidental en octobre

Le Conseil de sécurité prévoit un autre briefing sur le Sahara occidental en octobre pour discuter de la situation dans ce territoire non autonome, alors que l'ONU s'apprête à relancer ses efforts de médiation dès le mois prochain en vue d'une reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

C'est probablement le nouvel émissaire du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui va présenter le compte rendu de ce briefing semestriel, selon l'agenda prévisionnel du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

Le nom du responsable onusien qui va donner ce briefing n'a pas été confirmé jusqu'ici mais de tradition c'est le médiateur de l'ONU qui présente ce compte rendu devant le Conseil de sécurité, dont la présidence tournante sera assurée en octobre par la France, précise le même document.

La réunion d'informations intervient après

les premières discussions à New York entre le nouvel émissaire et les deux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc.

L'envoyé personnel du SG de l'ONU a également rencontré des représentants des pays voisins, de hauts responsables de l'organisation onusienne ainsi que le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

Horst Kohler, dont la nomination a été retardée de plusieurs mois en raison de difficultés administratives, s'apprête à se rendre en octobre dans la région dans l'espoir de relancer les négociations à l'arrêt depuis 2012.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné la semaine dernière l'importance de cette visite pour relancer le processus onusien au Sahara occidental avec «un nouveau dynamisme».

Pour de nombreux observateurs, «le rôle que devrait jouer Kohler est un élément

important dans le processus de paix au Sahara occidental» mais «il ne sera pas décisif sans le soutien du Conseil de sécurité».

Avant lui, l'Américain Christopher Ross a été l'objet d'une opération de sabotage franco-marocain au Conseil de sécurité et ne pouvait pas aller loin dans sa mission sans le soutien de l'organe onusien.

Mardi dernier, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué à New York que la France constituait «un obstacle à la paix au Sahara occidental», appelant la nouvelle administration en France à se conformer au droit international.

«L'indépendance du Sahara occidental est bloquée par la France qui dispose du droit de veto au Conseil de sécurité», a déclaré Ould Salek à l'APS en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. B.

## Maroc

### Bagarre générale et des blessés au congrès d'un parti politique

Une bagarre générale a éclaté vendredi soir à Rabat à l'ouverture du congrès d'un des partis politiques marocains, entre les partisans des deux candidats en lice pour diriger cette formation, faisant des blessés, selon les médias maro-

cains. «Insultes, jets de chaises et d'assiettes» étaient au menu du 17<sup>e</sup> congrès de «l'Istiqlal» ouvert vendredi soir dans un «chaos généralisé», ont rapporté samedi des médias locaux. Des participants blessés ont dû être transportés à l'hôpital, a-t-

on ajouté de même source.

Le stade qui abrite ce congrès de trois jours, s'est transformé en un «champ de bataille» entre partisans du secrétaire général sortant Hamid Chabat, en lice pour sa propre succession, et ceux de son prin-

cipal rival Nizar Baraka. «Ce qui s'est passé est honteux (...) ces actes sont inacceptables», a commenté sur sa page Facebook Adil Benhamza, membre du bureau exécutif, cité par l'AFP.

Rania F.

### Tunisie Réhabilitation des femmes détenues prochainement au programme

UN PROGRAMME de réhabilitation et de réinsertion socio-économique des femmes détenues sera prochainement mis en exécution, annonce l'agence TAP. Ce programme intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du plan de développement au titre de 2016/2020 relatif à la réinsertion socio-économique des femmes et jeunes filles incarcérées et de l'accord conclu entre les ministères de la justice et de la femme.

Dans ce contexte, une équipe de la Direction des affaires de la femme au ministère de la Femme et de l'Enfance a effectué, ce vendredi, une visite de travail à la prison civile de Kasserine.

Constituée par des délégués régionaux des affaires de la femme et de la famille et des représentants de la Direction Générale et de la Rééducation, cette équipe a également effectué des visites aux prisons de Mésaadine (Gouvernorat de Sousse), de Jendouba et de Médenine. D'autres visites seront effectuées, dans les prochains jours, dans cinq autres unités pénitentiaires (Gafsa, le Kef, la Manouba, Sfax, et Mghira).

May T.

### Diplomatie Le Premier ministre français Edouard Philippe à Tunis le 5 octobre

LE PREMIER ministre français Edouard Philippe se rendra le 5 octobre à Tunis où il coprésidera avec son homologue tunisien, Youssef Chahed, le premier haut conseil de coopération franco-tunisienne, a annoncé vendredi un communiqué de Matignon.

Il ouvrira aussi l'étape tunisienne de la conférence économique Rencontres Africa où seront présentes plusieurs centaines d'entreprises tunisiennes, françaises et africaines, ajoute le communiqué.

Il s'entretiendra avec le président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi, «pour marquer le soutien de la France à la démocratie tunisienne, dont la réussite est une priorité de la relation d'amitié exceptionnelle qui unit les deux pays», précise le communiqué.

«Le déplacement permettra de mettre en avant des projets porteurs d'avenir et de préparer la feuille de route bilatérale qui sera mise en œuvre pour approfondir le partenariat entre les deux pays», ajoute le communiqué.

L. M.





Corée du Nord

# «Sondé» par Washington, Pyongyang ne montre «aucun intérêt» pour un dialogue

■ Washington dispose de «lignes de communications» avec Pyongyang et «sonde» la Corée du Nord pour l'ouverture d'éventuels pourparlers, mais le régime de Kim Jong-Un ne manifeste pour le moment «aucun signe d'intérêt» pour un dialogue, a fait savoir samedi la diplomatie américaine.

Par Rosa C.

«**N**ous posons des questions. Nous avons des lignes de communication avec Pyongyang, nous ne sommes pas dans le noir complet», a assuré le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson, à des journalistes à Pékin, à la suite d'une rencontre avec le président chinois Xi Jinping. «Nous avons deux ou trois canaux ouverts avec Pyongyang (...) Nous pouvons leur parler, nous leur parlons», a assuré M. Tillerson, alors que les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques. Mais la Corée du Nord n'a encore manifesté «aucun signe d'intérêt» à ce jour pour des pourparlers avec les États-Unis, indiquait peu après le département d'État américain. «Les officiels nord-coréens n'ont montré aucun signe d'intérêt pour des pourparlers sur la dénu-

cléarisation», a déclaré la porte-parole de la diplomatie américaine Heather Nauert dans un communiqué, tout en rappelant elle aussi l'existence de «plusieurs canaux pour communiquer avec des officiels au sein du régime nord-coréen». Rex Tillerson a déclaré que les États-Unis étaient en train de «sonder» la volonté du régime de Kim Jong-Un d'engager des discussions sur son programme nucléaire. Sur fond d'escalade verbale entre président Donald Trump et Kim Jong-Un, Rex Tillerson s'est fait en revanche le chantre de «pressions pacifiques» sur Pyongyang, via un durcissement des sanctions internationales et en travaillant avec la Chine pour resserrer l'étau autour du régime nord-coréen. Les États-Unis ont répété à plusieurs reprises ne pas écarter «l'option militaire» contre la Corée du Nord, le président Donald Trump brandissant même la menace d'une



PH. &gt; D. R.

«destruction totale» de ce pays. Mais de hauts responsables du gouvernement américain reconnaissent qu'une intervention militaire dans la péninsule serait compliquée et périlleuse, mettant en danger la population sud-coréenne à portée de l'artillerie du Nord. Washington mise ouvertement sur les effets de la nouvelle batterie de sanctions adoptées par le Conseil de Sécurité de l'ONU après le puissant essai nucléaire de Pyongyang début septembre. Alors que les États-Unis fustigeaient le manque de fermeté de la Chine, lui reprochant de ne pas faire suffisamment pression sur son turbulent voisin, ils ont applaudi les «progrès» des autorités chinoises à mesure qu'elles mettaient en musique la résolution onusienne. La Chine a annoncé jeudi que les entreprises nord-coréennes établies sur son territoire devraient fermer d'ici à janvier. Et le géant asiatique a confirmé qu'il limiterait de

manière drastique ses exportations de produits pétroliers raffinés. «Des pas énormes dans la bonne direction», s'est félicité le Département d'État américain.

Si la Chine assure appliquer «complètement» les sanctions onusiennes, elle s'oppose farouchement à toute intervention militaire dans la péninsule et plaide sans relâche pour une solution «pacifique» via des «pourparlers». Pékin défend également l'idée d'un «double moratoire» – l'arrêt simultané des essais balistiques et nucléaires de Pyongyang et des manœuvres militaires américano-sud-coréennes : une solution dont Washington ne veut pas entendre parler. Peu avant les propos du chef de la diplomatie américaine, une organisation étatique nord-coréenne chargée de la propagande extérieure avait lancé samedi de nouvelles insultes à l'adresse de Donald Trump, le qualifiant de «vieux psychopathe» en «mission suicide

de pour provoquer un désastre nucléaire qui réduira l'Amérique en océan de flammes». Ces derniers jours, l'hôte de la Maison-Blanche avait qualifié d'«homme-fusée» embarqué dans une «mission suicide» le numéro un nord-coréen, qui lui avait rétorqué: «Gâteux mentalement dérangé». Cette spirale verbale alarme la communauté internationale et refait planer le spectre d'un essai nucléaire nord-coréen dans le Pacifique, susceptible d'entraîner une réaction des forces armées américaines. Rex Tillerson s'est montré samedi peu empressé de défendre les tweets belliqueux du président Trump: «La situation est un peu surchauffée en ce moment. Je pense que tout le monde voudrait que ça se calme». «Si la Corée du Nord cessait de tirer des missiles, cela apaiserait déjà pas mal les choses», avait-il cependant plaidé. Une éventuelle intervention militaire dépend du seul Donald Trump, mais «autant que je sache, le commandant en chef n'a pas tracé de lignes rouges», a-t-il également commenté.

Rex Tillerson rencontrait samedi le président Xi Jinping ainsi que son homologue Wang Yi, au cours d'une visite destinée à préparer le premier voyage du président Trump en Chine, prévu pour novembre.

«Je suis convaincu que sa visite sera spéciale, merveilleuse et réussie», a assuré M. Xi samedi, mettant en avant son «amitié personnelle» avec son homologue américain.

R. C.



## Points chauds

Départ

Par Fouzia Mahmoudi

**A**u soir du second tour des élections présidentielles françaises, le Premier secrétaire du parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, frappé de plein fouet par le score exceptionnellement médiocre de son candidat, Benoît Hamon, annonce sa démission. Seulement, dans les faits le patron du PS est resté à la tête du parti, avec une direction collégiale, qui a depuis géré les affaires courantes et quotidiennes du mouvement sans montrer aucun signe de départ. Or, aujourd'hui, le premier secrétaire sortant devrait bel et bien, finalement, quitter la tête du parti qu'il a dirigé pendant un peu plus de trois ans. Les trois années les plus médiocres du parti, même si le PS avait commencé à vaciller dès le départ de sa dernière dirigeante emblématique, Martine Aubry. Mais ce dernier ne veut pas porter sur ses épaules le poids de la déchéance du parti socialiste et n'hésite pas à le faire peser sur celles de François Hollande. En effet, évoquant les «raisons subjectives» qui expliquent selon lui la catastrophe des années 2012-2017, le futur-ex-premier secrétaire du PS estime que «François Hollande fut le candidat de «rattrapage» par rapport à Dominique Strauss-Kahn», et qu'il n'a donc «pas eu le temps de penser son quinquennat». «Puis il a gagné avec l'appui d'Arnaud Montebourg. La fronde était donc inscrite dans le code génétique de ce quinquennat: il y avait deux lignes au sein du gouvernement !», souligne-t-il. Décidé à charger au maximum l'ancien président, Cambadélis poursuit: «Et il y a les traits spécifiques de François Hollande...» «C'est un individualiste grégaire: il est toujours entouré de beaucoup de monde, mais il pense d'abord à lui, à son action. Il n'a pas de système de «bande» comme François Mitterrand (...). Avec Hollande, il n'y a pas de cercle: tout le monde est hollandais et personne ne l'est. Il laisse – on le voit encore aujourd'hui – toujours tout ouvert. C'est comme cela qu'il s'est fait piéger par Macron», croit-il savoir. De même, s'il estime qu'«avec Hollande, la gauche est passée d'une culture de gouvernement au culte de la gouvernance» et qu'«on a perdu le sens de ce que veut la gauche». Ainsi, Cambadélis semble bien décidé à ne pas rester dans l'histoire comme celui qui a mené le PS à sa chute mais comme celui qui s'est défaussé autant qu'il l'aura pu sur la personnalité que les Français abhorrent depuis, pensant certainement qu'ils seront ravis d'accueillir à Hollande en plus de son mauvais quinquennat la «mort» du parti socialiste. Reste à savoir quelle carrière politique espère encore avoir celui qui a perdu lors des dernières législatives son siège de député et qui semble désormais destiné à disparaître de la vie publique.

F. M.

Hong Kong

## Des milliers de manifestants contre «l'autoritarisme» de Pékin

**D**es milliers de personnes ont manifesté sous la pluie, hier à Hong Kong, profitant de la fête nationale chinoise pour dénoncer l'ingérence grandissante de Pékin et l'érosion des libertés dans l'ex-colonie britannique.

Cette manifestation, appelée «Rassemblement contre l'autoritarisme», intervient quelques semaines après l'incarcération de trois jeunes leaders du «Mouvement des parapluies», cette vaste mobilisation prodémocratie de l'automne 2014. «L'autoritarisme est déjà une réalité à Hong Kong», a déploré devant les manifestants Benny Tai, cofondateur du mouvement «Occupy Central» qui avait contribué à galvaniser les foules en 2014. «Nous manifestons aujourd'hui car nous espérons que davantage de Hongkongais

verront la nature réelle du gouvernement», a ajouté ce professeur de droit. Les principales cibles des manifestants, hier, étaient le chef de l'exécutif hongkongais Carrie Lam, son ministre de la Justice Rinsky Yuen ou encore le président chinois Xi Jinping, dont les photos étaient brandies avec la mention: «Clown autoritaire». Certains tenaient des drapeaux singeant la bannière chinoise, avec cinq étoiles jaunes sur fond noir, et non rouge. Avec le «Mouvement des parapluies», Hong Kong avait en 2014 connu sa plus grave crise politique depuis son retour en 1997 dans le giron de la Chine après 155 ans de présence britannique. Les manifestants avaient bloqué pendant 11 semaines les quartiers de bureaux et de commerce du

coeur de l'ex-colonie. Ils entendaient protester notamment contre un projet de réforme électorale avancé par Pékin et demandaient l'instauration d'un véritable suffrage universel.

En dépit de l'écho international suscité par ce mouvement, la Chine ne leur a pas cédé un pouce de terrain. Et depuis, nombreux sont les Hongkongais qui croient déceler un durcissement de l'emprise de Pékin sur le petit territoire qui jouit d'une autonomie inconnue ailleurs en Chine. En août, Joshua Wong, Nathan Law et Alex Chow, trois jeunes leaders du «Mouvement des parapluies» ont été condamnés à des peines de prison pour leur rôle dans la révolte, nouveau coup porté à ceux qui militent pour les réformes politiques.





## Cinéma

# «Les ramiers blancs» projeté en avant-première

■ Le long métrage «Les ramiers blancs» du réalisateur Ali Mouzaoui, une fiction sur les séquelles et souffrances durant la guerre de Libération nationale, a été projeté en avant-première, samedi à Alger, devant un public nombreux.

Par Abia Selles

Produit par le Centre algérien de développement de cinéma (Cadc), le long métrage «Les ramiers blancs» du réalisateur Ali Mouzaoui était projeté en avant-première à la salle Ibn Zeydoun. Ce film met en scène le périple entrepris par un père pour retrouver son fils qui a rejoint les maquis durant la guerre.

À l'écran, Mouhand Ouamer, rôle servi par le comédien Mohamed Chabane, se lance dans un long voyage à la recherche de son fils Moussa (Boubaker Cheurfi), jeune combattant qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis son départ au maquis. L'attente se fait longue pour le père meurtri, la mère (Ouiza) et Roza (Dalila Harim), la fiancée de Moussa qui ne verra jamais plus son futur mari, tombé au champ d'honneur. La quête du maquisard constitue ainsi le fil conducteur de ce film, rendu long par la quête de Mohand Ouamer qui le mènera très loin du domicile familial, jusqu'au Sud de l'Algérie.

Servi en ramazight, le film a réussi à transporter les «souffrances» de la famille du maquisard : le réalisateur ayant opté pour des techniques cinématographiques

comme l'«élasticité du temps», notion perceptible dans certaines séquences allongées pour accentuer l'attente et la souffrance comme cette scène de torture des moudjahidines, explique Ali Mouzaoui. Tourné dans plusieurs régions du pays, notamment à Tizi Ouzou et Adrar, «Les ramiers blancs» se distingue par une bonne prise de vues et de direction des acteurs, pour la plupart débutants, ce qui a compensé quelque peu l'«obstacle» de l'usage de tamazight, peu compris par le public de la salle Ibn Zeydoun.

Lors du débat à l'issue de la projection, le réalisateur a précisé que son film a bénéficié d'un soutien financier de 30 millions DA du Cadc et 5 millions alloués par le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), une instance dépendant du ministère de la Culture.

Le réalisateur n'a pas souhaité donner le montant d'une subvention supplémentaire allouée par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tizi-Ouzou qui a contribué également au financement de ce film, post-produit en Belgique, précise-t-il. «Les ramiers blancs» sortira en salle en novembre prochain, selon le réalisateur.

A. S.



Image du tournage du film

## Échanges culturels

## Le théâtre de Mascara s'invite à Mostaganem

Une semaine sera consacrée, à partir d'aujourd'hui, au théâtre régional de Mascara, au titre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017», a-t-on appris samedi du TR de Mascara. Le théâtre régional de Mascara participera à cette semaine, qui s'étale jusqu'à jeudi prochain, avec quatre représentations produites par des associations actives dans la wilaya de Mascara, a souligné Ahmed Khoussa.

Le programme de cette semaine prévoit la présentation des pièces «El Kelb Meddah» de l'Association du 4<sup>e</sup> art,

«Latraf» de l'Association des activités de l'avenir, «Hares El Ma», destinée aux enfants, de l'Association des lettres et arts, ainsi que la pièce «Imlak» pour enfants produite par le TR de Mascara.

En marge de cette semaine théâtrale, une convention de coopération sera signée entre le TR de Mascara et le commissariat du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, en vertu de laquelle Mascara abritera des représentations de troupes participantes à ce festival et des ateliers de formation.

M. Bs.

## – Journées du rire et du monologue à Tissemsilt –

### Des cheikhs du chant bédouin agrémentent l'évènement

Des cheikhs de la chanson bédouine ont agrémenté, vendredi au théâtre de plein air de Tissemsilt, une soirée dans le cadre des journées du rire et du monologue. Le doyen de la chanson bédouine Mohamed Boukenine, connu sous le pseudonyme Miloud El Vialari, a fait un récital d'une heure de son répertoire de plus de 50 ans, interprétant, entre autres, ses chansons célèbres «Djazair Lahbiba» et «Ya ahl Tissemsilt ya ahl el djoud oual karam». Le public a également apprécié la troupe de cheikh Merenz de la wilaya de M'sila qui a interprété des chansons bédouines reflétant l'authenticité et les traditions de la région de Hodna. Cheikh Ould El Houari a réussi, en compagnie de sa troupe de la wilaya de Relizane, de

séduire l'assistance avec ses nouvelles chansons adaptées des poèmes de Abdelkader Khaldi, Mekki Nouna et Belhouari Belazreg. Cette soirée, à laquelle ont assisté des autorités locales, a été marquée par deux spectacles du rire animés par Hamid Achouri et Ali Charef. La 4<sup>e</sup> édition des Journées du rire et du monologue s'est poursuivie jusqu'à hier au niveau de la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» et le théâtre de plein air du chef-lieu de wilaya avec un riche programme comportant des spectacles du rire, du théâtre pour adultes et enfants et des soirées artistiques ainsi que des lectures poétiques de melhoun.

M.K.

## Grand prix Assia Djebar du roman 2017

### Installation de la commission ANEP-ENAG chargée de l'organisation

La commission chargée de l'organisation du Grand Prix Assia Djebar du roman 2017 a été installée le mardi 26 septembre au siège de l'ANEP.

Elle est composée conjointement de représentants de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et de l'Entreprise nationale des Arts graphiques (ENAG).

Ce prestigieux prix littéraire est destiné à encourager l'édition nationale et à lui donner un rayonnement international.

Le «Grand prix Assia Djebar» récompense les meilleures œuvres (roman) éditées dans les langues arabe, amazighe et française.

Chaque récipiendaire, dans les trois langues en compétition, recevra la somme de 1 million de dinars.

La composante du jury du «Grand Prix Assia Djebar du roman 2017», composé de sept personnes, sera rendue publique prochainement.

La cérémonie de remise du «Grand Prix Assia Djebar», qui en est à sa troisième édition, se tiendra à la fin de l'année en cours.

Communiqué

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (ElHamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition «Identité» de l'artiste peintre Dounia Hedi.

Galerie Aïcha-Haddad (84n, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 8 octobre :

Exposition collective sous le thème «Arc en toiles», avec les artistes Ouiza Achab,

Fatiha Ladjadi, Lila Faci, Abdelkader Mekdem.



## Coup-franc direct

Quand on oublie la galanterie !

Par Mahfoud M.

Le sélectionneur national, l'Espagnol Alcaraz, a été aperçu au stade du 20-Août 55 d'Alger, en marge du match entre le CRB et l'ESS, dans une situation vraiment pénible. Solitaire et n'étant accompagné par aucun des membres du BF de la FAF, il a été même contraint de suivre le match debout dans la tribune officielle du stade municipal vu que personne ne l'a invité à prendre place dans un des sièges de ladite tribune. Qu'est-ce qui a pris les Algériens ? Ont-ils du jour au lendemain oublié la galanterie ? Il est clair que ce qui est arrivé est très grave. Etre arrivé jusqu'à l'envoyer seul au stade parce qu'on souhaite son départ maintenant et on le pousse à la démission est un acte mesquin. S'il ne fait réellement pas l'affaire, on se devait de se réunir avec lui et lui expliquer la situation sans tenter de le pousser vers la porte de sortie sous prétexte que les performances réalisées par l'EN sont en-deçà des attentes, même si tout le monde sait qu'il n'endosse pas à lui seul la responsabilité et que même l'ancien président de la FAF en a une grande part. Il faudra crever l'abcès une fois pour toutes, mais dans le même temps prendre ses responsabilités puisque le coach n'acceptera pas de résilier son contrat sans avoir ses indemnités. Il a un contrat solide, même si ce qu'il retiendra le plus c'est ce manque d'humanisme et cette froideur dans la relation qu'il a eu ces derniers temps avec ses employeurs et une bonne partie des fans des Verts.

M. M.

### Ligue 1 Mobilis (5<sup>e</sup> journée) Les co-leaders se neutralisent

LES DEUX co-leaders, le CR Belouizdad et l'ES Sétif, se sont neutralisés, lors de cette cinquième journée de la Ligue 1 Mobilis, au stade du 20-Août 55 d'Alger. Les deux formations qui avaient dominé le championnat jusque-là n'avaient pas réussi à se départager et la rencontre s'est soldée sur un score vierge qui n'arrange pas surtout les locaux qui voient leur progression s'arrêter après un sans faute réussi lors des précédentes journées. Malgré cela il faut savoir que les deux formations restent sur leurs positions. La JS Kabylie a, par ailleurs, réussi à réaliser son premier succès à domicile au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou sur le score de (1/0). Le seul but de la partie a été inscrit par le jeune Tafni, alors que le gardien, Boulouf, a sauvé un penalty dans les derniers moments de la partie, permettant à son équipe d'enregistrer sa première victoire à domicile et qui reste très précieux puisqu'il lui permet de relever la tête après un début très pénible. Les Canaris qui se sont défaits du duo Rahmouni-

Moussouni ouvrent une nouvelle page et souhaitent réaliser un bien meilleur parcours que celui de la saison dernière. Le Mouloudia d'Alger continue, lui, à manger son pain noir vu qu'il a été battu à Constantine par le CSC. Les Sanafirs de leur côté sont sur une belle lancée et souhaitent réussir à décrocher une place honorable à la fin de la saison. Enfin, l'USM Blida et le NA Hussein-Dey se sont neutralisés (2/2) dans un match à rebondissements. Le NAHD avait réussi à mener au score avec des buts de Chouiter et Addadi avant que Si Ammar et Frioui ne permettent aux Blidéens de remettre les pendules à l'heure. Les gars de la ville des Roses sont donc revenus de loin alors que le Nasria a raté une belle opportunité de prendre les trois points de ce match.

M. M.

#### Les résultats :

CRB-ESS 0-0  
JSK-DRBT 1-0  
USMB-NAHD 2-2  
CSC-MCA 1-0

### Ligues 1 et 2 Mobilis - Droits TV Le groupe «Les Temps Nouveaux» poursuivi en justice

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a annoncé samedi avoir engagé une procédure judiciaire contre le groupe «Les Temps Nouveaux» qui gère la chaîne de télévision privée «Dzair TV» pour des créances remontant à l'an dernier, et dont elle ne s'est toujours pas acquittée. «Il s'agit des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tranches de la précédente saison», a précisé la LFP dans un communiqué, ajoutant avoir «transmis quatre correspondances relatives à ce dossier», sans que cet

organisme ne réponde. La LFP a donc «décidé de suspendre la convention et de recourir à la justice pour recouvrer ses droits», a encore expliqué l'instance dans son communiqué. De son côté, le président de la LFP, Maïfoud Kerbadj, a informé le Conseil d'administration de la LFP que la direction de l'Entreprise publique de télévision (EPTV) a promis de libérer prochainement 50% des droits de retransmission.

## Equipe nationale de football Belfodil, Ferhat, Cadamuro et Feghouli de retour

■ Le sélectionneur des Verts, Lucas Alcaraz, a rendu publique la liste des joueurs sélectionnés pour le stage de préparation du match Cameroun-Algérie, comptant pour la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, programmé pour le samedi 7 octobre 2017 à 17h00 à Yaoundé.

Par Mahfoud M.

Le stage de préparation débutera le lundi 2 octobre 2017 au Centre technique national de Sidi-Moussa. Le déplacement vers Yaoundé s'effectuera le jeudi 5 octobre 2017 par un vol spécial au départ de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. Pour ce stage ont noté plusieurs surprises, puisque des joueurs considérés comme des joueurs-clés, à l'instar de Mahrez, Slimani, Medjani, Guedioura, ont été écartés pour cette rencontre et ce, pour avoir l'occasion de voir d'autres éléments qui ont été convoqués pour la première fois. C'est le cas de Mohamed Farés qui évolue dans le club italien du Hellas Verona, et les joueurs locaux Bedrane (ESS) et Meziane (USMA). Il y a aussi le retour d'anciens éléments de l'EN à l'instar de Belfodil, Cadamuro, Feghouli de même que Ferhat qui reviennent après avoir été écartés lors des différents rendez-vous disputés par les Verts. Alcaraz pense qu'il lui faut voir ces joueurs avant de prendre une décision finale quant à la possibilité de leur renouveler sa confiance. L'essentiel pour le technicien espagnol est de connaître l'aptitude de ces joueurs, lui qui sait qu'il faudra faire un nettoyage dans le groupe après que certains éléments ont montré de grandes insuffisances. A noter que le coach national organisera une conférence de presse au



Les Verts se préparent pour le Cameroun

Centre de Sidi Moussa avant le départ du groupe à Yaoundé et ce, pour faire le point sur le groupe, mais aussi pour donner de plus amples explications sur sa position quant à la mise en garde de la FAF qui a décidé de le reconduire jusqu'à la fin des éliminatoires du Mondial, soit après les deux matchs face au Cameroun et au Nigeria.

M. M.

#### Liste des joueurs convoqués :

**Gardiens de but :** Raïs M'bolhi (Stade Rennais, France), Abdelkadir Salhi (CR Belouizdad, Algérie), Toufik Moussaoui (Paradou AC, Algérie).

**Défenseurs :** Mohamed Farés (Hellas Verona, Italie), Faouzi Ghoulam (SSC Napoli, Italie), Rami Bensebaïni (Stade Rennais, France), Aïssa Mandi (Real Betis, Espagne), Abdelkader Bedrane (ES Sétif,

Algérie), Liassine Cadamuro-Bentaïba (Nîmes Olympique, France), Farouk Cafai (USM Alger, Algérie), Sofiane Feghouli (Galatasaray SK, Turquie), Zinedine Ferhat (Le Havre AC, France).

**Milieux de terrain :** Raouf Benguit (USM Alger, Algérie), Sofiane Bendebka (MC Alger, Algérie), Saphir Taïder (Bologna FC, Italie), Sofiane Daham (FC Sochaux, France).

**Attaquants :** Hilal El Arabi Soudani (GNK Dinamo Zagreb), Rachid Ghezal (AS Monaco, France), Abderrahmane Meziane (USM Alger, Algérie), Yacine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht, Belgique), Ishak Belfodil (SV Werder Bremen, Allemagne), Oussama Darfalou (USM Alger, Algérie).

**Joueurs invités au stage :** Houari Baouche (O Médéa, Algérie), Imadeddine Boubekeur (O Médéa, Algérie).

### Le Tunisien Essrayri au sifflet

UN TRIO arbitral tunisien sous la direction d'Essrayri Yousef dirigera la rencontre Cameroun-Algérie, prévue le 7 octobre à 17h00 au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, groupe B, a indiqué samedi la Fédération internationale de football (FIFA). Le directeur de

jeu tunisien Essrayri sera assisté de ses deux compatriotes Ben Salem Mohsen et Malloulchi Yamen, le quatrième arbitre étant Jouad Nasrallah (Tunisie). L'inspecteur des arbitres est Tangawarima Félix Onias (Zimbabwe) alors que le commissaire du match est Asfaw Lulseged Begashaw (Ethiopie). Cette rencontre est sans enjeu puisque les deux sélections sont

d'ores et déjà éliminées de la course à la Coupe du Monde 2018. L'Algérie est lanterne rouge avec 1 point, devancée par le Cameroun (3 pts). Le seul billet qualificatif dans le groupe B se jouera entre la Nigeria (10 pts) et la Zambie (7 pts) qui s'affrontent à Uyo dans l'autre rencontre de la poule de cette cinquième journée des éliminatoires.

### Ligue 1 Mobilis

## La 6<sup>e</sup> journée programmée du 12 au 14 octobre

Les matchs de la 6<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévus entre le 5 et le 7 octobre, se joueront finalement du 12 au 14 du même mois, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) samedi. La LFP avait décidé de renvoyer toutes les rencontres de cette sixième journée suite à l'injonc-

tion du Bureau fédéral et à la recommandation du ministre de la Jeunesse et des Sports qui a invité le président de la LFP à se conformer aux décisions de la Fédération algérienne de football. La programmation initiale de cette journée coïncidait avec le déroulement de la rencontre Cameroun-Algérie, programmée

le 7 octobre à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. La LFP signale au passage qu'elle avait «souvent programmé des rencontres nationales durant la période des dates FIFA sans aucune objection de la part des acteurs concernés».



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

## Interception de 18 harraga au nord de Cap Falcon

DIX HUIT candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés hier au large d'Ain El Turck par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Les 18 candidats à l'émigration clandestine, tous de nationalité algérienne, qui tentaient leur aventure à bord d'une embarcation pneumatique, ont été interceptés aux environs de midi à 25 miles au nord de Cap Falcon, a-t-on indiqué la même source. Ils avaient pris le

départ à partir de la plage de Cap Falcon pour se rendre en Espagne, avant d'être interceptés par les unités des gardes-côtes, lesquelles les ont remis à la Gendarmerie nationale au port d'Oran, a-t-on ajouté. Pour rappel, les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont réussi, samedi, à mettre en échec une tentative d'émigration clandestine de 15 personnes de nationalité algérienne, à 9 miles au nord de Cap Falcon (Ain El Turck), a-t-on indiqué de même source. (APS)

Lors d'une rixe familiale

## Trois personnes mortellement poignardées à Tiaret

UNE RIXE familiale qui a éclaté dans la nuit de samedi à Tiaret, a fait trois morts et un blessé grave, a-t-on appris hier des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Un citoyen a tué sa femme, son beau-père et sa belle-sœur à coups de couteau et blessé grièvement sa belle-mère pour des raisons liées à un contentieux familial, a-t-on indiqué. Les corps des victimes ont été trans-

férés à la morgue de l'hôpital «Youcef-Damerdj» et la belle-mère blessée est sous surveillance médicale, selon des sources hospitalières. Une enquête a été ouverte par les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tiaret pour déterminer les causes et les circonstances de ce drame et appréhender l'auteur du crime, qui est en fuite, a-t-on indiqué. L. O.

Météo

## Averses orageuses attendues sur les wilayas de l'Est

DES AVERSES de pluie, parfois orageuses, accompagnées de rafales de vent, ont affecté à partir d'hier après-midi plusieurs wilayas de l'Est du pays, selon un Bulletin météo spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS sont M'sila, Bordj

Bou-Arréridj, Sétif, Batna, Khenchela, Oum el Bouaghi et Tébessa.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement les 30 mm durant la validité de ce BMS qui s'étalera du dimanche à 12h00 jusqu'à lundi à 3 heures.

France

## Deux morts dans une attaque au couteau à la gare de Marseille

UN HOMME a tué hier deux personnes au couteau à la gare principale de Marseille (sud), avant d'être abattu par des militaires, a annoncé le préfet de police. «Deux victimes sont décédées par arme blanche», a déclaré Olivier de Mazières, cité par l'AFP. La police a demandé aux Marseillais d'éviter le secteur de la gare Saint-Charles, une importante opération étant en cours en début d'après-midi.

et la police a annoncé hier l'arrestation d'un suspect dans ce qu'elle qualifie d'«acte de terrorisme». Dans un premier incident samedi en soirée, une voiture a renversé à vive allure des barrières et heurté un policier en service. Un homme en est sorti puis a poignardé le policier à terre à plusieurs reprises avant de s'enfuir, selon la police d'Edmonton. Quelques heures plus tard, après avoir forcé un contrôle routier, le suspect à bord d'un véhicule a heurté des piétons à deux endroits, dont quatre sont blessés, a indiqué la police qui a ensuite intercepté l'individu âgé d'une trentaine d'années.

H. N.

## Canada : cinq blessés dans une double attaque à Edmonton

Cinq personnes, dont un policier, ont été blessées à Edmonton (Ouest) après avoir été heurtées par des véhicules,

## La dépendance de l'économie Algérienne aux hydrocarbures



Louvis

Djalou@hotmail.com

Arrestation d'une bande de malfaiteurs à Tipaza

## Escroquerie dans la vente de parcelles de terrain

■ Les éléments de la bande utilisait les réseaux sociaux pour leurrer leur victime en affichant des annonces sous l'objet de projet touristique dénommé «Taline». L'un des administrateurs du projet, chargé de répondre aux appels, accompagne les victimes sur les lieux. Un acte fictif et un plan sont proposés aux clients contre le paiement d'un montant de 50 000 DA comme arrhes, moyennant un reçu de paiement...

Par Slim O.

La section de recherche de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipaza a démantelé une bande de malfaiteurs composée de 6 individus qui escroquaient leurs victimes en leur vendant des parcelles avec de faux papiers, a indiqué samedi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le réseau était spécialisé dans la vente de parcelles de terrain en utilisant de faux documents. Plus de 200 actes nuls de transfert de

propriété ont été établis, précise le communiqué. Les éléments de ce réseau utilisait les réseaux sociaux pour leurrer leur victime en affichant des annonces sous l'objet de projet touristique dénommé «Taline». L'un des administrateurs du projet, chargé de répondre aux appels, accompagne les victimes sur les lieux. Un acte fictif et un plan sont proposés aux clients contre le paiement d'un montant de 50 000 DA comme arrhes, moyennant un reçu de paiement dans l'attente de payer le reste du montant glo-

bal, ajoute le communiqué. L'enquête et l'intensification des recherches et investigations ont permis aux éléments de ladite section d'«arrêter 6 individus appartenant à ce réseau, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tipaza, lequel les a déferés devant le juge d'instruction qui a ordonné leur mise en détention préventive pour fraude, escroquerie, atteinte aux biens immobiliers, construction sans permis et faux en écritures publiques». S. O./APS

Batna

## Un terroriste arrêté

alias Anes, qui avait rallié les groupes terroristes en 1993», ajoute le MDN.

## Identification du dangereux terroriste éliminé à Béjaïa

Le dangereux terroriste éliminé jeudi dernier à El Kseur (Bejaïa) par un détachement de l'Armée nationale populaire a été identifié. Il s'agit de S. Halim, alias «Abou Ibrahim», qui avait rallié les groupes terroristes en 2004, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, le 28 septembre 2017,

ayant permis d'éliminer un dangereux terroriste au niveau de la daïra d'El Kseur, wilaya de Bejaïa. Il a été procédé à l'identification de ce criminel. Il s'agit de S. Halim, alias Abou Ibrahim, qui avait rallié les groupes terroristes en 2004», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit, le 30 septembre 2017 lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Skikda, une casemate contenant des effets vestimentaires et des vivres, tandis qu'un autre détachement, en coordination avec les services de Sûreté nationale, a saisi à Tamanrasset, un fusil mitrailleur et une quantité de munitions s'élevant à 376 balles». Hani T.